



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20251001-2175481-AR

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le : 02/10/2025

ARRÊTÉ N° ARR_2025_576

Objet : numérotage du 51 rue Corneille.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° 2020-199 du 29 mai 2020, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric HUCHELOUP, 4ème adjoint dans le domaine de l'Environnement et du cadre de vie,

VU la demande de numérotage de [REDACTED], par courriel en date du 26 septembre 2025,

CONSIDÉRANT la division du terrain initialement adressé au 49 rue Corneille, cadastré AN 287-288, en deux lots :

- Lot A cadastré AN 1211-1214,
- Lot B cadastré AN 1212-1213,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder au numérotage du lot B suite de la division,

ARRÊTE

Article 1 : le numérotage résultant de la division s'effectuera ainsi, conformément au plan annexé au présent arrêté :

- Le lot A, cadastré AN 1211-1214, conserve le numéro 49 de la rue Corneille,
- Le lot B, cadastré AN 1212-1213, portera le numéro 51 de la rue Corneille.

Article 2 : La matérialisation de ce numérotage sera effectuée par l'apposition sur la propriété, aux frais du pétitionnaire, d'une plaque de modèle réglementaire.

Article 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 30 septembre 2025



Pour le Maire, par délégation,

Frédéric Hucheloup

4^{ème} Adjoint chargé de l'Environnement
et du Cadre de vie